

Projet 10

Valorisation du patrimoine bio-culturel Binah - Togo

4^{ème} Prix du Développement Durable Touristique 2004

contact yvetogo@hotmail.com
mensahfati@yahoo.fr



Jeunes Volontaires pour l'Environnement JVE

37, rue 218 Akossombo (route du marché d'Abové) - Gbossimé
 BP 80470, Lomé, TOGO , Email: yvetogo@hotmail.com
 Tel: (+228) 220 01 12 / 220 00 34 / 22Fax. (+228) 251 47 39
 Cel : (228) 921 67 40 / 909 86 98
 Cel: +228-9125376 - Site web: www.cooperationtogo.net/jve

PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

VALORISATION DU PATRIMOINE BIOCULTUREL DANS LA PREFECTURE DE LA BINAH AU TOGO

PRESENTATEUR DU PROJET :

Association **JVE**
(Jeunes Volontaires pour l'Environnement)

PORTEUR DU PROJET :

M^{lle} MENSAH Fati Elom
Secrétaire / Chargée du
Programme Tourisme
Durable au sein de JVE

SOMMAIRE

Introduction

- I. Présentation de l'association Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)
- II. Présentation de la BINAH
- III. Contexte
- IV. But et objectifs
- V. Stratégies touristiques
- VI. Différents moyens
- VII. Planification
- VIII. Suivi et évaluation
- IX. Conclusion
- X. Résumé

Bibliographie

Introduction

Depuis longtemps, l'humanité pensait le développement comme la mise en valeur des potentialités matérielles naturelles. L'unique voie pour atteindre la croissance économique et sociale telle que souhaitée était donc la transformation des ressources du sol et du sous-sol. C'est ainsi que des investissements ont toujours ciblé des produits matériels. Le patrimoine immatériel bien qu'étant un atout potentiel de croissance économique était traité en parent pauvre.

En effet, après le contact des civilisations occidentales et africaines au milieu du 19^{ème} siècle par le biais de la colonisation, on assiste, pourrait-on dire impuissant à la perte de l'identité culturelle de l'Afrique. La nouvelle génération partagée entre deux modes de vie, deux façons de s'habiller, deux façons de concevoir les choses ne sait plus laquelle de la civilisation exotique et celle indigène faut-il adopter. Cette situation se fait particulièrement ressentir sur le folklore, les valeurs morales, les techniques agricoles originales et indigènes. En un mot on assiste à un désintérêt général et progressif pour les pratiques indigènes. Parallèlement, il s'accroît la dégradation de l'environnement puisque les pratiques et principes ancestraux qui permettaient de sauvegarder la diversité biologique sont bafoués par la nouvelle génération. Cet état de fait semble particulièrement marqué dans la préfecture de la Binah au Togo, d'où l'intérêt que revêt ce projet de revalorisation des patrimoines biologique et culturel .

L'Association Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) ; maître d'œuvre de ce projet entend donc s'employer avec des partenaires pour non seulement valoriser la diversité biologique et culturelle mais aussi en faire un véritable atout touristique générateur de revenus aussi bien pour les promoteurs que pour la population locale surtout .

I. Présentation de l'Association Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)

JVE est une association qui existe depuis 1999 mais inscrite dans le registre du Ministère de l'Intérieur de la Sécurité et de la Décentralisation (MISD) du Togo le 26 novembre 2001. Elle œuvre essentiellement pour le développement durable. Ses moyens d'action sont divers :

- La sensibilisation dans les lieux publics, via les médias publics et privés mais aussi, par son journal l'**EnJeu**, (Environnement et Jeunesse) traitant exclusivement des problèmes environnementaux et de développement durable.
- Elle organise et prend activement part aux opérations de salubrité publique et de reboisement.
- Elle assiste les collectivités locales dans la recherche des financements pour des projets de développement multisectoriels.
- JVE est une Association de jeunesse nationale, qui s'occupe notamment de l'éducation environnementale, l'implication des jeunes dans le processus de développement durable et la sensibilisation sur la mondialisation, l'épanouissement de la jeunesse, la préservation de la biodiversité culturelle etc. L'association a, suite à notre participation au Sommet Mondial sur le Développement Durable (Johannesburg 2002), reçu deux distinctions à savoir : le Prix de l'Excellence décerné par le International Awards Council (Emirats Arabes Unis) et le Prix UICN-Reuters 2002 de l'Environnement pour la Presse, à Washington DC en décembre 2002.

Elle est un réseau puisque ayant vingt sept (27) branches locales à travers plus des deux tiers (2/3) des préfectures du Togo dont celle de la Binah concernée par ledit projet. Elle dispose d'un local qui est son siège à Lomé.

L'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau Exécutif sont les organes de l'Association; les deux derniers étant renouvelés tous les deux ans.

II. Présentation de la préfecture de BINAH

Située au nord-est du Togo à la frontière avec la république du Bénin, la préfecture qui a pris le nom de la principale rivière la traversant ; Binah, compte neuf (9) cantons avec plus de cinquante mille (50 000) habitants répartis sur quatre cent soixante cinq (465) km² .

Le climat est tropical avec deux (2) saisons : une saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril.

Le relief est caractérisé par des montagnes ; certaines portant encore une végétation relique, des plateaux et des plaines.

Deux ethnies fondamentalement distinctes se partagent le territoire préfectoral : les Solla au nord – est, minoritaires avec des pratiques culturelles toutes particulières et les Kabiye majoritaires qui détiennent un ensemble hétérogène de pratiques culturelles, une panoplie de langues différentes certes mais rapprochées ; bref un ensemble de clans différents mais d'origine ancestrale unique (voir la carte en annexe). C'est justement cette diversité très prononcée qui caractérise ces minorités claniques qui fait la richesse culturelle de la Préfecture de la Binah.

Outre les voies classiques de création de richesse que sont l'agriculture, le commerce, les services , et dans une moindre mesure l'artisanat, il existe une énorme richesse potentielle qui, si elle était mise en valeur passerait à coût sûr pour être la première source de revenus de la préfecture : il s'agit du patrimoine culturel. Nous avons répertorié au total vingt sept (27) danses folkloriques, les unes disparues, les autres encore existantes pour l'ensemble des neuf cantons qui sont : Boufalé, Kémérida, Kétau, lama-Tessi, Pagouda, Péssaré, Pitikida, Sirka, et Solla , (voir quelques photographies de danses et la carte de la Binah en annexe). La préfecture est également riche en d'autres pratiques culturelles telles que les cérémonies rituelles et les démonstrations extraordinaires dont les secrets sont détenus par des initiés.

Du point de vue administratif, un préfet nommé par décret présidentiel incarne le pouvoir exécutif. Cependant, comme dans toutes les préfectures du Togo, la gestion de la préfecture revient à la Délégation Spéciale composée de personnalités autochtones issues des différents cantons.

III. CONTEXTE

J.P. Bejot disait que : « la spécificité du tourisme en Afrique c'est justement de ne pas valoriser ce qui fait sa spécificité. La diversité est ramenée à une unicité aseptisante qui ne permet pas, pour autant de promouvoir un tourisme de masse ». in Marchés Tropicaux et Méditerranéens du 16 octobre 1987. Nous lui donnons entièrement raison en se fondant sur l'exemple de la préfecture de la Binah. En effet la Binah est une préfecture d'une grande diversité de manifestations folkloriques. Aujourd'hui, une bonne partie de ces manifestations culturelles traditionnelles ne se déroulent plus, car très peu de jeunes s'y intéressent. Les vieux, jusqu'ici détenteurs de ce patrimoine immatériel meurent sans avoir trouvé celui à qui le confier. L'environnement dans ce contexte subit lui aussi une dégradation d'autant plus qu'il existe un lien fort entre ce dernier et la culture de la population locale. La raison de ce

désintérêt est toute simple : les jeunes qui devaient œuvrer pour la pérennisation de ces valeurs traditionnelles sont plutôt préoccupés par la construction de leur avenir qui aujourd'hui passe par les écoles, les universités et les centres de formation.

Dans ce contexte, beaucoup de jeunes non seulement ne s'intéressent plus aux valeurs traditionnelles de leur terroir mais aussi ignorent la richesse de leur patrimoine culturel qui aurait pu être mis en valeur.

L'Association Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) se fixe donc pour objectif général de mobiliser la jeunesse aux côtés des personnes ressources pour la valorisation de ce riche patrimoine folklorique et avec lui la diversité biologique en dégradation.

IV. BUT ET OBJECTIFS

JVE se fixe à travers ce projet un but et quatre objectifs principaux :

1) But

Créer un complexe culturel sur lequel se développeront les services artisanaux, touristiques à travers la valorisation du patrimoine bio culturel et qui sera le moteur de développement socio-économique de la masse rurale.

2) Objectifs

- ✓ Créer un centre culturel pour l'apprentissage des danses folkloriques, la confection, la fabrication des produits indigènes et des objets d'art pour exposition et vente, l'organisation des spectacles de danses traditionnelles à l'intention des visiteurs et la formation des guides touristiques locaux.
- ✓ Créer un musée local qui sera l'endroit de conservation de tous les outils artisanaux, locaux, des parures de différentes danses folkloriques ; fruits de l'imagination locale.
- ✓ Créer un club de professionnels de danses traditionnelles qui veillera également à la préservation de l'environnement par des actions diverses et adaptées aux réalités locales.
- ✓ Revaloriser toutes les danses folkloriques de la préfecture de la Binah même celles qui ont disparues et dans l'avenir au delà du cadre préfectoral pour les intégrer dans le circuit touristique.

V. STRATEGIES TOURISTIQUES

La stratégie touristique adoptée pour la valorisation de la diversité culturelle et biologique tourne autour du complexe culturel (centre culturel, musée, boutique de vente d'objets artisanaux) traditionnel qui sera créé à Pagouda, chef lieu de la préfecture.

Le choix de Pagouda pour la création et la construction des locaux du complexe culturel s'explique d'abord par le fait que c'est le chef lieu de la préfecture. Ensuite et surtout, plusieurs infrastructures y sont déjà mises en place. Pagouda en effet est une petite ville d'environ cinq

mille (5000) habitants, dotée des réseaux téléphoniques fixe et mobile, du réseau d'adduction d'eau potable, et d'un réseau routier qui la relie à la deuxième ville du Togo, Kara. Elle est aussi dotée d'un petit hôtel, d'un hôpital, d'une radio rurale (***Binah FM***). Toutes ces infrastructures réduiraient considérablement les coûts de mise en place des infrastructures du complexe culturel.

Géographiquement, la ville de Pagouda est située presque au centre de la préfecture (*voir la carte en annexe*). Son choix rentre également dans une bonne politique de décentralisation. En effet, plusieurs structures sont implantées dans les grandes villes tout près de la capitale au détriment des jeunes et des connaissances situées au centre du pays.

En attendant disposer d'un site pour la construction du complexe culturel pour lequel les discussions sont très avancées avec la Délégation Spéciale de la préfecture, les activités du club de danses débuteront probablement en juin 2005 à la maison des jeunes de Pagouda.

Parallèlement, la mobilisation est grande pour ce qui est des ressources humaines qui devront animer le club. Déjà, les personnes âgées détentrices des us et coutumes ont donné aussi bien leurs bénédictions que leur savoir en nous livrant leurs connaissances sur toutes les danses mêmes celles qui ont disparues et ont manifesté leur joie de voir ressusciter ce riche patrimoine matériel et immatériel.

Il sera procédé à la mise en place autour de la représentation locale de JVE dans certaines collectivités et établissements des cellules du club à partir desquelles il sera formé le club préfectoral. L'approche faite par JVE auprès des populations s'est révélée concluante car les habitants ont massivement adhéré à l'initiative de protection et de valorisation de la diversité culturelle et biologique, il s'agira donc pour ces clubs non seulement de s'approprier le folklore mais aussi d'être au devant de toutes les stratégies qui seront adoptées dans le plan d'action pour la sauvegarde de la diversité biologique.

L'érection des cellules du club éprises du sentiment de protection de l'environnement dans les collectivités de base (villages et quartiers) sans doute permettra de toucher du doigt la réalité de la dégradation de l'environnement et permettra de susciter une prise de conscience même des personnes sous informées et de préconiser des solutions consensuelles appropriées.

En somme, les ressources humaines nécessaires à la réalisation de tous les maillons de ce projet sont disponibles ; il ne reste qu'à les mobiliser.

Sur un autre plan, nos démarches faites auprès des personnes ressources de différents cantons nous ont permis de répertorier des centaines d'objets de tous genres devenus très rares et pour la plupart inconnus des personnes jeunes. Ces objets sont entre autres des outils de travail, de pêche, de chasse, des instruments de musique, des effets vestimentaires, des